



SIMON ASSOCIÉS  
RÉSEAU SIMON AVOCATS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Daniela DURIC  
Tel : 01 53 96 20 00  
dduric@simonassociés.com

### A PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

**SIMON ASSOCIÉS** est un cabinet d'avocats d'affaires créé en 1992, qui est présent en France (à Paris, à Lyon, à Nantes et à Montpellier) et à l'étranger (au Brésil, en Belgique, en Chine (avec un Chinese desk), au Luxembourg et aux USA via des conventions organiques) dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI/ETI et institutionnels de l'investissement, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

**Réseau SIMON Avocats** créé en 2014 est présent à **POITIERS** et **ROUEN**.

Le cabinet regroupe aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'avocats.

**Ses compétences couvrent les principaux domaines du droit des affaires :**

- Sociétés et finances
- Fiscalité des entreprises et particuliers
- International
- Entreprises en difficulté - Distribution
- Concurrence Consommation
- Contentieux médiation arbitrage
- Immobilier - Promotion Immobilière - Urbanisme
- Assurances
- Public des Affaires - Propriété intellectuelle
- Social & Ressources humaines
- Nouvelles technologies de l'information
- Santé

Le Cabinet accompagne les investisseurs étrangers, et notamment chinois, dans leur développement en France, en Europe, et dans les pays francophones.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires.

### SIMON ASSOCIÉS

## Annonce son partenariat avec le cabinet d'avocats de Cote d'Ivoire LEX WAYS

Paris, le 28 Janvier 2015 :

Après la Chine (Zhong Yin Law Firm), le Brésil (ASGV Advogados), le Luxembourg (Bonn Steichen & Partners), la Belgique (DBB), SIMON ASSOCIÉS annonce la conclusion d'une convention organique internationale avec le cabinet d'affaires ivoirien LEX WAYS ([www.lexways.ci](http://www.lexways.ci)). Cet accord renforce la volonté de SIMON ASSOCIÉS de développer son activité internationale.

LEX WAYS est un cabinet d'avocats installé à Abidjan, spécialisé en droit commercial, droit des sociétés, droit maritime, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail et de la prévoyance sociale, droit des investissements internationaux, arbitrage et concurrence.

«Souvent sollicités par nos clients français ou étrangers, nous avons la volonté de prendre pied en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire est un pays qui s'inscrit dans la modernité, avec des réseaux solides dans les pays voisins. Nos confrères du cabinet LEX WAYS, connus de nos relations, nous sont apparus comme des partenaires à même d'accompagner notre projet. Nos échanges nous ont assurés de la convergence d'esprit.» expliquent Jean-Charles et François-Luc SIMON.

« Le monde s'ouvre, les frontières tombent, et les besoins de nos clients nous inclinent à comprendre que nous devons nous ouvrir à d'autres compétences et conjuguer avec celles-ci, dans un contexte où l'Afrique est devenu d'intérêt croissant.

Ce contexte génère des besoins d'un type nouveau pour nos clients appelant des dossiers aux contours inhabituels. SIMON est, en raison de sa capacité à traiter certains types de dossiers et de sa spécialité dans certains domaines du droit, un partenaire de choix, qui mènera LEX WAYS vers le meilleur en Afrique Francophone en raison des chances de collaboration et de formation qu'offre ce partenariat.» Souligne DIOMANDE SOUALIHO LASSOMANN

[www.simonassociés.com](http://www.simonassociés.com) / [www.lettredesreseaux.com](http://www.lettredesreseaux.com)